

GENUS B PLUS

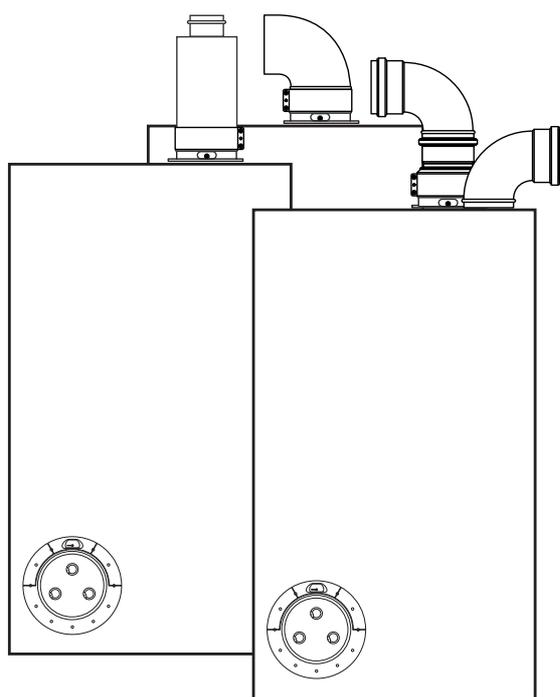
CHAUDIERE MURALE GAZ

DOUBLE SERVICE

accumulation intégrée

Modèle étanche à flux forcé

Notice d'installation et d'emploi



Génus B Plus 24 BFFI
Génus B Plus 30 BFFI

Dénomination de la chaudière :

Génus B plus 24 BFFI

Génus B plus 30 BFFI

Cette notice d'installation et d'emploi est destinée aux appareils installés en France, en Belgique et au Luxembourg

Sommaire

Instructions destinées à l'installateur

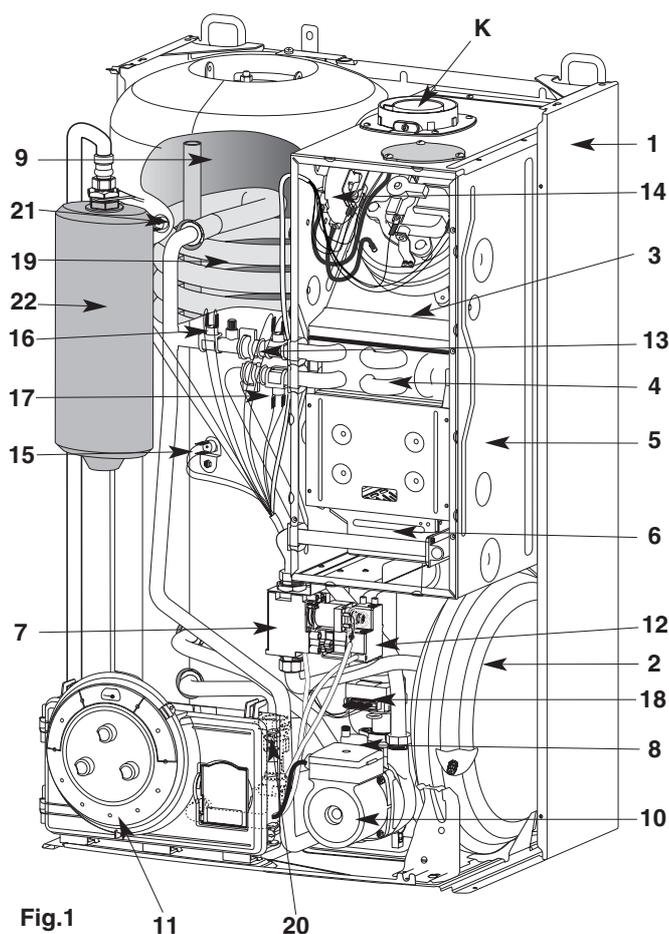
	Page
1 - description	3
2 - caractéristiques dimensionnelles	4
3 - caractéristiques hydrauliques.....	5
4 - conditions d'installation	6
5 - pose de la barrette	7
6 - pose de la chaudière	8
7 - démontage et montage de l'habillage - maintenance	9
8 - raccordements électriques	10
9 - mise en service	11
10 - réglages	12
11 - transformation de gaz	13
12 - codes défauts - informations	14

Instructions destinées à l'utilisateur

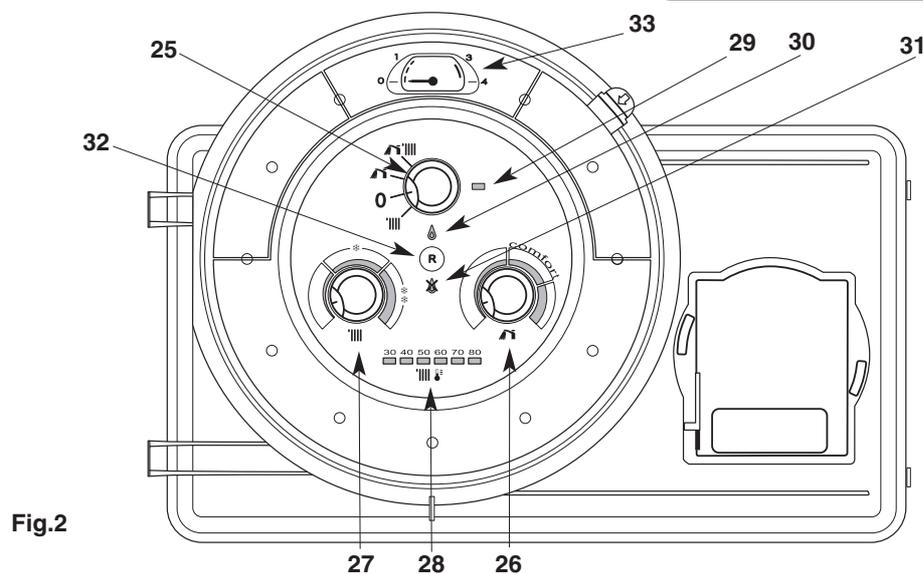
	Page
13 - commandes.....	15
14 - conduite.....	16
15 - entretien	17
16 - sécurité d'évacuation des produits de combustion	17
17 - garantie	17
18 - changement de gaz.....	17
19- conseils pratiques	18
20 - caractéristiques techniques.....	19
21 - incidents de fonctionnement	20

Instructions destinées à l'installateur

1. Description



1. - châssis en tôle d'acier
2. - vase d'expansion sous pression
3. - hotte d'extraction
4. - échangeur principal en cuivre
5. - caisson étanche
6. - brûleur multigaz en acier inoxydable comportant :
 - une nourrice démontable équipée des injecteurs
 - deux électrodes d'allumage
 - une électrode de détection de flamme
7. - bloc gaz comprenant :
 - deux électrovannes de sécurité
 - une électrovanne de régulation
8. - dégazeur automatique
9. - ballon eau chaude sanitaire inox
10. - circulateur
11. - boîtier électronique (fig. 2)
12. - allumeur
13. - sécurité de surchauffe
14. - pressostat de contrôle des produits de combustion
15. - thermistance «**comfort**»
16. - thermistance chauffage départ
17. - thermistance chauffage retour
18. - vanne distributrice
19. - échangeur sanitaire inox
20. - débistat sanitaire
21. - thermistance sanitaire
- K. - fixation du kit d'évacuation (voir notice du kit)
22. - vase d'expansion sanitaire.



25. - commutateur :

-  HIVER
-  ETE
-  VEILLE
-  CHAUFFAGE SEUL

26. - bouton de réglage température sanitaire
27. - bouton de réglage température chauffage
28. - indicateur de température chauffage et incidents de fonctionnement
29. - voyant vert de mise sous tension
30. - voyant orange de fonctionnement brûleur
31. - voyant rouge de mise en sécurité
32. - bouton poussoir de réarmement
33. - manomètre circuit chauffage

2. Caractéristiques dimensionnelles

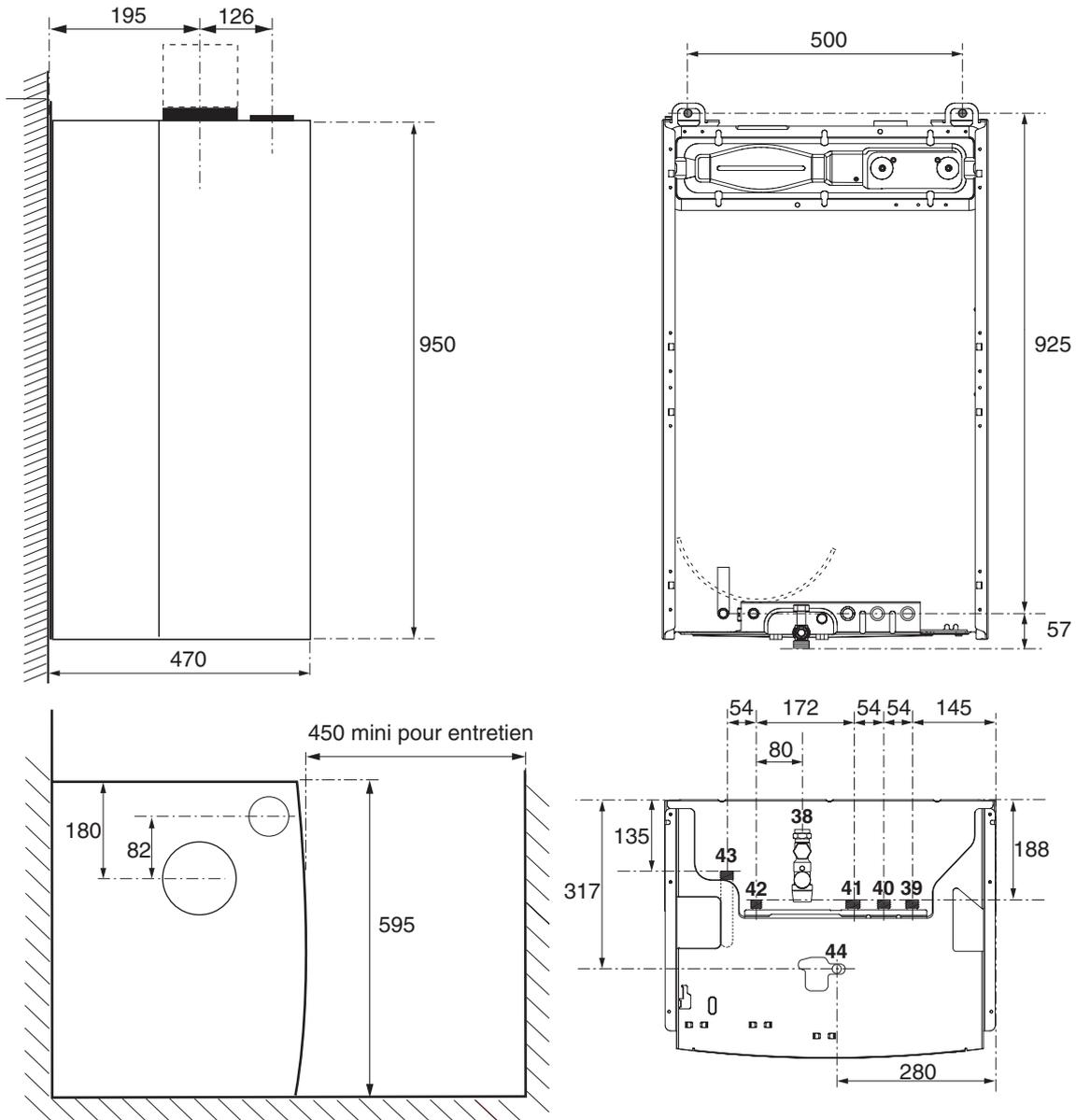


Fig. 3

3 solutions de raccordement au choix :

- type C 12 ou C 42
- type C 32 xx
- type C 32 xy, CVL ou C 52

Poids à vide:

24 kW : 58 kg
28 kW: 59 kg

39 Arrivée gaz

40 Retour chauffage

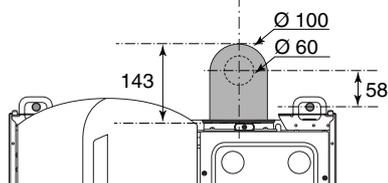
41 Départ chauffage

42 Arrivée eau froide

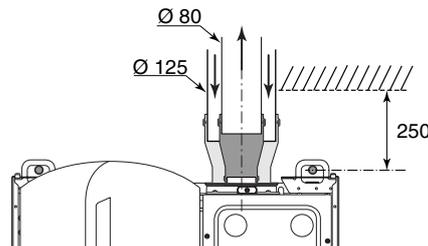
43 Départ eau chaude ballon

38 Soupape ballon

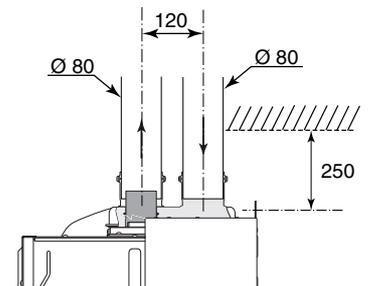
44 Soupape chauffage



Type C 12 ou C 42



Type C 32 xx



Type C 32 xy, CVL ou C 52

3. Caractéristiques hydrauliques

La chaudière est livrée de série avec un by-pass automatique et un circulateur 2 vitesses.

Le diagramme (fig. 4) indique la courbe de la pression disponible en fonction du débit (en sortie de chaudière).

Le débit minimal de l'installation pour assurer un bon fonctionnement doit être de 300 l/h. (Robinets thermostatiques fermés).

Capacité en eau de l'installation.

La chaudière est équipée d'un vase d'expansion sous pression.

Volume maxi du vase d'expansion : 7,1 litres.

Pression de gonflage : 0,7 bar.

La capacité d'expansion du vase d'une installation sous pression varie avec (fig. 5):

- la température moyenne de fonctionnement en °C,
- la hauteur statique qui correspond à la différence de niveau en mètres, entre le point le plus haut de l'installation et l'axe du vase d'expansion

La pression de remplissage devra toujours être supérieure à la hauteur statique (exprimée en mètres) divisée par 10 (préconisée entre 1 et 1,5 bars).

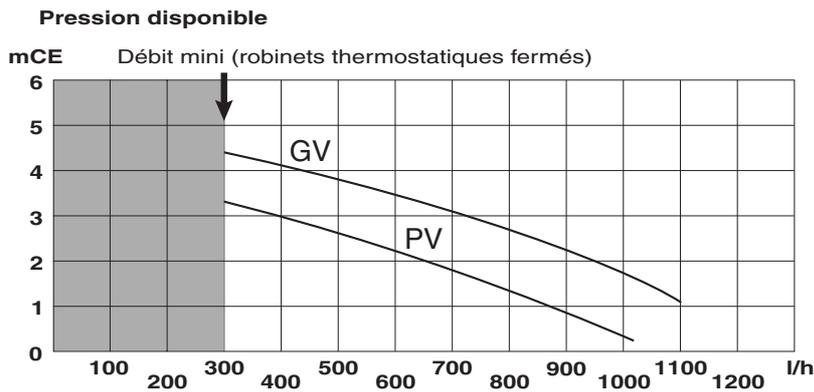


Fig. 4

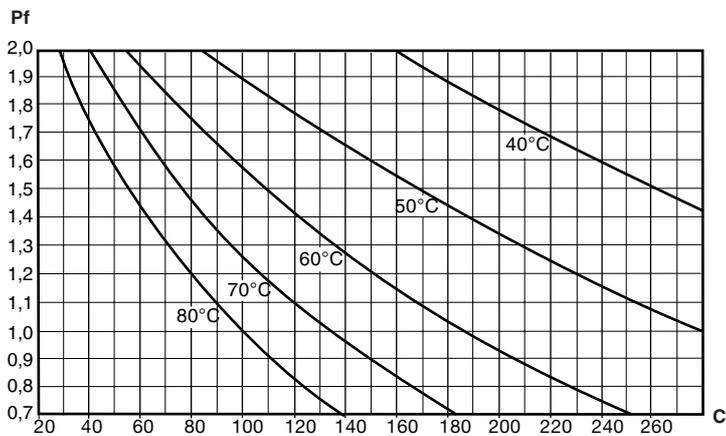


Diagramme de contenance en eau.

Fig. 5

- Pf = Pression du vase d'expansion, en bar
- C = Capacité de l'installation, en litres.

4. Conditions d'installation

F

4.1 RÉGLEMENTATION

BÂTIMENTS D'HABITATION

CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- arrêté du 2 août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments et de leur dépendances.

Notamment : le local doit posséder :

- un volume d'au moins 8 m³
- un ouvrant de 0,40 m² mini.
- des orifices obligatoires d'aération à maintenir en bon état de fonctionnement.

- arrêté du 5 février 1999 modificatif de l'arrêté du 2 août 1977

Après remplacement d'une chaudière à l'identique (axe et emprise de l'appareil antérieur), l'installateur est tenu d'établir un certificat de conformité « modèle 4 ».

- **norme DTU P 45-204** - Installations de gaz (anciennement DTU n°61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n°1 de juillet 1984).

- règlement Sanitaire Départemental.

Protection du réseau d'eau potable

• la présence sur l'installation d'une fonction de disconnection du type CB à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la **norme NF P 43-011**, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental.

• un disconnecteur NF est placé sur la barrette robinetterie de la chaudière.

• **norme NF C 15-100** - Installations électriques à basse tension - Règles.

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES D'INSTALLATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales

pour tous les appareils :

• articles GZ

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

• articles CH

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Recommandation :

si la région est exposée aux risques de foudre (installation isolée en bout de ligne EDF,...) prévoir un parafoudre.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

4.2 PRECONISATION D'INSTALLATION

Implantation de la chaudière

- l'axe de la ventouse extérieure doit être placé à une distance de 0,40 m au moins de toute baie ouvrante et à une distance de 0,60 m minimum de tout orifice de ventilation (selon le type de sortie choisi, se reporter à la notice du kit d'évacuation).

- dans le cas d'installation d'une chaudière dans une salle d'eau, se conformer aux règles particulières de sécurité de la **norme NF C 15-100** (chapitre 7).

- ne pas installer la chaudière au dessus des plaques de cuisson, du four, et en général au dessus de tout équipement produisant des vapeurs grasses qui risqueraient, par encrassement, d'en

altérer le fonctionnement.

- prévoir une paroi et des fixations permettant de supporter le poids de la chaudière (poids : 145 kg environ).

- prendre des précautions pour limiter les nuisances acoustiques.

Circuit d'eau chaude sanitaire

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à TU 25, prévoir un traitement de l'eau.

Voir **norme DTU** sanitaire.

Circuit de chauffage central

Débit de circulation : lors du dimensionnement, bien veiller au respect du débit minimal : 300 l/h, robinets thermostatiques fermés.

Précautions contre la corrosion

Des incidents de fonctionnement, dus à la corrosion sont susceptibles de se produire lorsque l'installation est réalisée avec des éléments hétérogènes.

Pour éviter ces problèmes il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion.

Prendre toute précaution pour éviter que l'eau traitée ne devienne agressive.

Installation ancienne : placer un pot de décantation sur le retour et au point bas, et prévoir un traitement approprié du circuit.

Recommandation : prévoir des purgeurs sur tous les radiateurs et aux points hauts de l'installation ; ainsi que des robinets de vidange aux points bas.

BE

4.1 RÉGLEMENTATION

Seul un installateur qualifié peut installer et mettre en service cet appareil, en se conformant aux règles de l'art.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

L'installation des chaudières à gaz est régie par les normes NBN D 51-003 et D 30-003 concernant les installations de gaz (dernier indice) et prescriptions locales.

Lors de l'installation, il y a lieu de prévoir immédiatement en amont de l'appareil un robinet d'arrêt gaz agréé AGB (non fourni).

Dans le cas d'installation d'une chaudière dans une salle de bain ou dans une salle d'eau, elle doit être installée en dehors du gabarit de sécurité, se conformer au R.G.I.E.

Le local doit comporter les orifices obligatoires d'aération, à maintenir en bon état de fonctionnement (NBN 51-003 dernier indice).

Recommandation : si la région est exposée aux orages et si les risques de foudre sont prévisibles (région réceptive aux orages, installation isolée en bout de ligne, etc.), prévoir une protection spécifique de l'installation car notre garantie ne peut s'appliquer aux composants électroniques que si l'installation est munie d'un parafoudre ou d'un régulateur de tension.

Remarque importante pour les appareils destinés à être installés en Belgique

L'expérience nous a révélé que des surpressions intervenaient régulièrement dans les circuits hydrauliques en Belgique, notamment suite à des coups de bélier. Il est donc impératif, lors de l'installation de notre matériel, de monter en amont de nos boilers ou chaudières, un réducteur de pression limitant cette pression au maximum prévu dans la notice, une marge d'un bar n'étant d'ailleurs pas superflue.

Par ailleurs, il y a également impérativement lieu d'installer un clapet anti-retour.

A noter qu'en cas où les présentes recommandations n'auraient pas été suivies à la lettre, ni la garantie, ni la responsabilité de notre firme en tant que constructeur ou importateur des appareils en question, ne pourraient être invoquées, en cas de problème consécutif à toute forme de surpression.

Les mesures préconisées rentrent de plain-pied dans les "règles de l'art" à suivre lors de l'installation de la chaudière.

Protection du réseau d'eau potable

Une protection conforme à l'article 27 du règlement BELGAQUA est à prévoir.

Cette chaudière est équipée d'un disconnecteur à zones de pressions différentes répondant aux exigences fonctionnelles de la norme, destiné à éviter les retours d'eau du chauffage vers le réseau d'eau potable.

Ce disconnecteur doit faire l'objet d'un contrôle annuel d'entretien.

Il est recommandé de manoeuvrer une fois par mois le robinet de remplissage de la chaudière afin d'éviter un éventuel gommage du mécanisme.

4.2 IMPLANTATION DE LA CHAUDIÈRE

- L'axe de la ventouse extérieure doit être placé à une distance de 0,50 m au moins de toute baie ouvrante et à une distance de 0,60 m minimum de tout orifice de ventilation (selon le type de sortie choisi, se reporter à la notice du kit d'évacuation et réglementations locales et normes en vigueur).

- ne pas installer la chaudière au dessus des plaques de cuisson, du four et en général au dessus de tout équipement produisant des vapeurs grasses qui risqueraient, par encrassement, d'en altérer le fonctionnement.

- prévoir une paroi et des fixations permettant de supporter le poids de la chaudière (poids : 145 kg

environ).

- prendre des précautions pour limiter les nuisances acoustiques.

4.3 CONCEPTION ET RÉALISATION DE L'INSTALLATION

Circuit d'eau chaude sanitaire

Eviter les pertes de charge excessives.

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à TH 25, prévoir un traitement de l'eau.

Circuit de chauffage central

Débit de circulation : lors du dimensionnement, bien veiller au respect du débit minimal : 300 l/h, robinets thermostatiques fermés.

Précautions contre la corrosion

Des incidents de fonctionnement, dus à la corrosion sont susceptibles de se produire lorsque l'installation est réalisée avec des éléments hétérogènes.

Pour éviter ces problèmes il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion.

Prendre toute précaution pour éviter que l'eau traitée ne devienne agressive.

Installation ancienne : placer un pot de décantation sur le retour et au point bas, et prévoir un traitement approprié du circuit.

Recommandation : prévoir des purgeurs sur tous les radiateurs et aux points hauts de l'installation ; ainsi que des robinets de vidange aux points bas.

5. Pose de la barrette

PREFABRICATION

Pour la pose de la barrette robinetterie et de la traverse d'accrochage :

- présenter le gabarit papier fourni pour la préfabrication à l'endroit retenu et suivre les recommandations de celui-ci. Placer la tôle de préfabrication, monter les douilles ainsi que les robinets avec les différents joints.
- tenir compte des conditions d'installation § 4.

RACCORDEMENT DES CANALISATIONS

Les douilles de raccordement sont fournies dans un colis séparé de l'appareil.

Divers jeux de raccords sont disponibles chez les grossistes.

- 1ère installation
- remplacement de chaudières
- remplacement de chaudières autres marques
- kit d'écartement mural (dans le cas de passage des tubes par l'arrière)

NETTOYAGE ET TRAITEMENT DE L'INSTALLATION

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usinage et graisses diverses. Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

Le traitement complet de l'installation est conseillé dès la mise en service afin de maintenir un PH entre 9 et 9,5.

Description de la barrette robinetterie

Robinetts représentés OUVERT

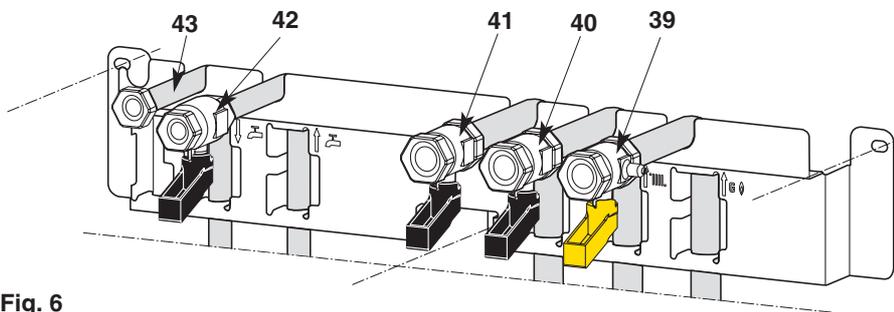


Fig. 6

- 39. Robinet gaz avec prise de pression (manette jaune)
- 40. Robinet retour chauffage
- 41. Robinet départ chauffage
- 42. Robinet d'alimentation eau-froide
- 43. Départ eau chaude sanitaire

6. Pose de la chaudière

- présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre sur la traverse d'accrochage (fig. 7)
- Raccorder les différents robinets, robinets 3/4 sur gaz (robinet manette jaune, couple de serrage mini 10 mN), départ et retour chauffage, robinets 1/2 sur eau froide sanitaire, et durit sortie ballon **46** (fig. 8)
- joints et douilles de raccordement, douilles 3/4 sur gaz, départ et retour chauffage, douille 1/2 sur eau froide et eau chaude sanitaire (fig. 8)
- un joint filtre **F1** est placé sur le robinet gaz, un filtre eau **F2** sur l'alimentation eau froide sanitaire et un filtre chauffage **F3** sur le bloc chauffage (fig. 8)
- Le tuyau de vidange de la soupape de sécurité **44** (tube translucide), de la soupape ballon **38** et celui du disconnecteur **45** doivent obligatoirement être raccordés à une canalisation d'eau usée.(fig. 8)

KIT D'EVACUATION

- terminer par le montage du dispositif d'évacuation, à l'emplacement **K** (fig. 1), selon le type de raccordement choisi, en se reportant à la notice de montage livrée avec le kit.

Le montage de l'habillage est impératif pour un fonctionnement correct de l'appareil.

Pour la pose de la chaudière, il n'est pas nécessaire d'enlever l'habillage.

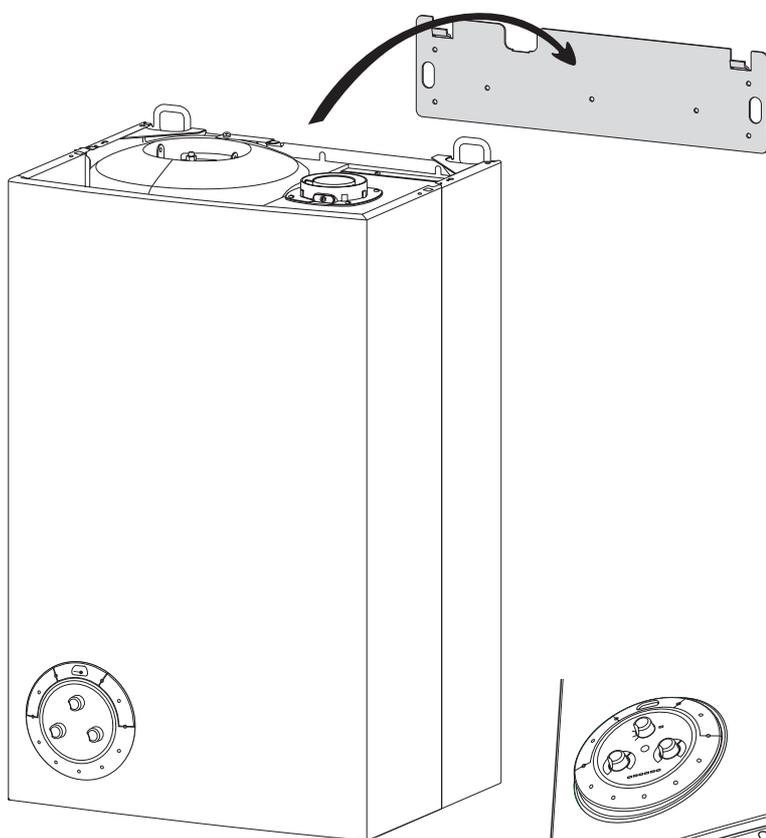


Fig. 7

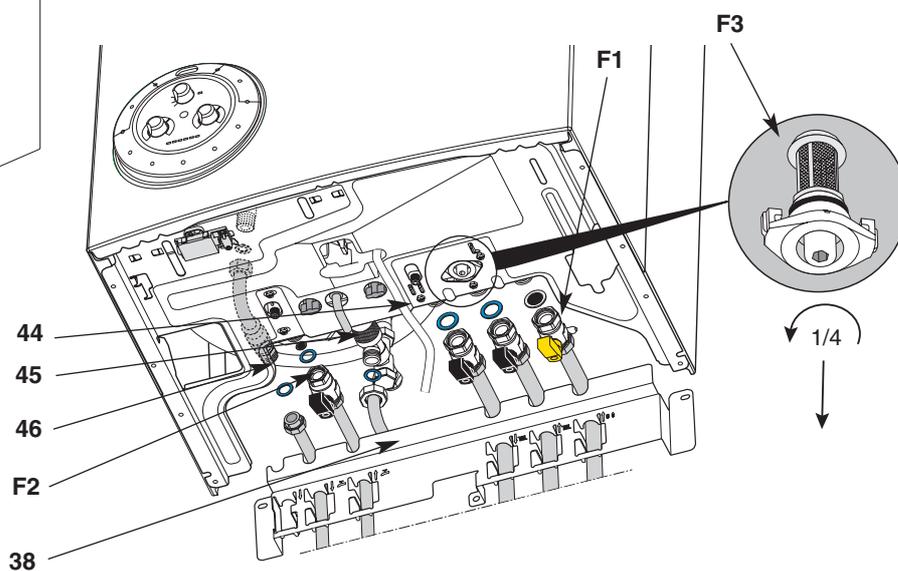
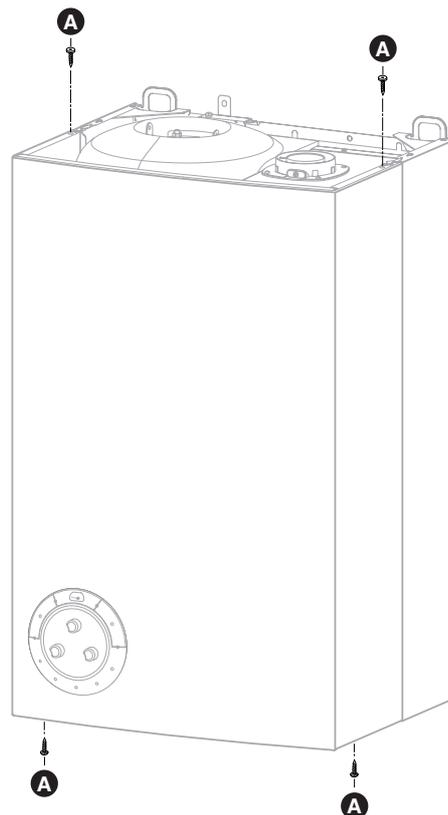
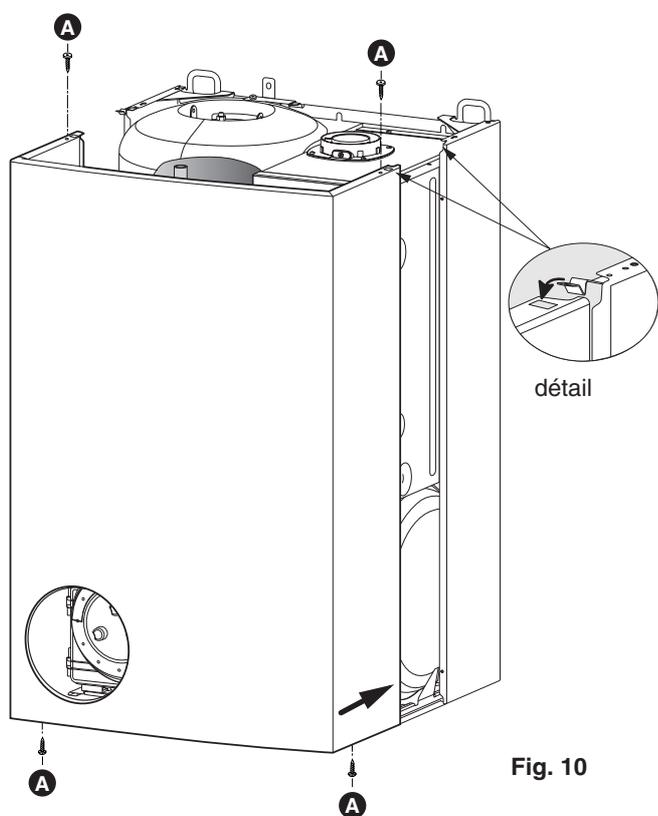


Fig. 8

7. Démontage et montage de l'habillage - maintenance

Démontage de l'habillage

- dévisser les 4 vis **A** de fixation de l'habillage (fig. 9)
- dégager les clips (détail - fig. 10)
- enlever l'habillage



Montage de l'habillage

Retirer le film protecteur

- présenter l'habillage (fig. 10)
- engager les 2 clips dans l'habillage (voir détail)
- visser les 4 vis de fixation **A** de la façade (fig. 9)

Maintenance

Pour la maintenance de l'appareil, il y a possibilité de déplacer le boîtier électrique sans avoir à effectuer de déconnexion. Le boîtier électrique est clipé sur le fond inférieur du châssis - (fig. 11).

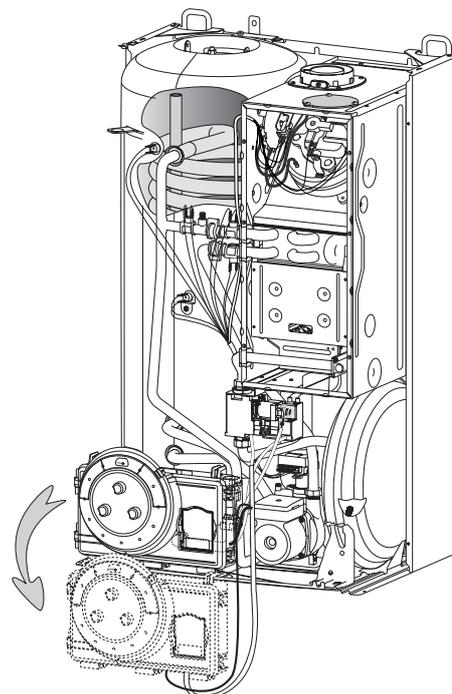


Fig. 11

8. Raccordements électriques

Emplacement des raccordements :

- le raccordement électrique du TA s'effectue sous la chaudière, sur la tôle de fond
- les arrivées des câbles d'alimentation secteur et du thermostat d'ambiance doivent être prévues au mur à la hauteur définie par le gabarit de pose
- l'alimentation secteur de la chaudière s'effectue avec un câble 2 P + T livré avec l'appareil. Le câble du TA est non fourni.

Nota : Les 2 câbles, secteur et TA, doivent être 2 câbles séparés.

Important :

Conformément à la réglementation, un dispositif de séparation bipolaire, ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm, doit être prévu dans l'installation fixe d'alimentation de la chaudière.

Raccordement secteur

Le câble 3 conducteurs **C** est pré-cablé au niveau du boîtier électrique de l'appareil. Raccorder ce câble au réseau de distribution 230 V protégé. (fig. 12)

Raccordement d'un thermostat d'ambiance

Ouvrir le bornier **B** à l'aide d'un tourne-vis (fig. 13)

Le raccordement d'un thermostat d'ambiance se fait sur ce connecteur **B**. (fig. 14)

- ôter le shunt **S**.
- raccorder le thermostat à la place du shunt **S**

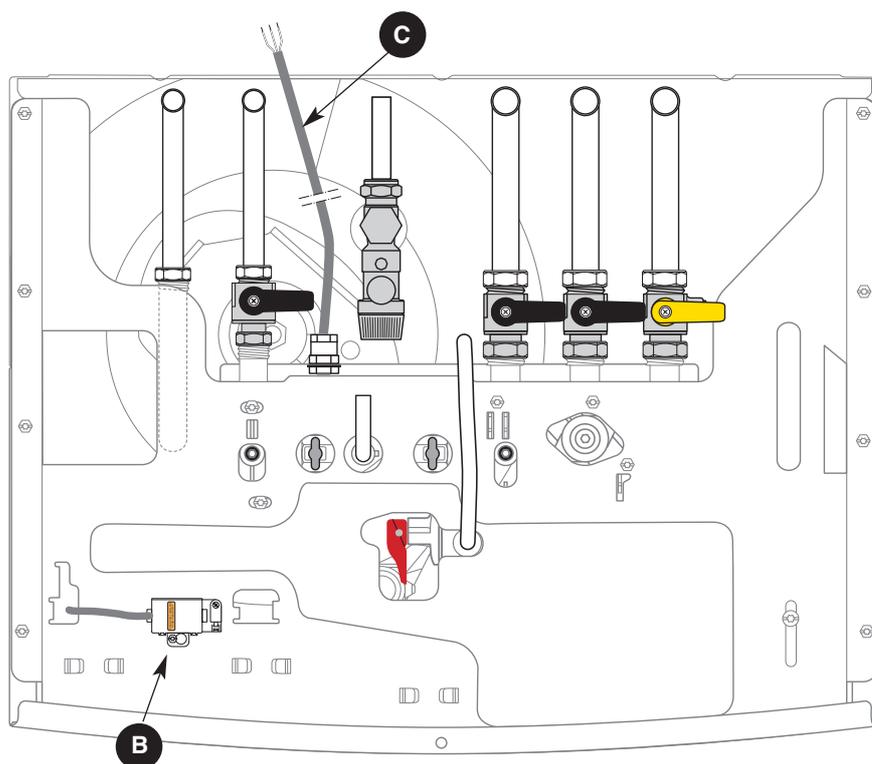


Fig. 12

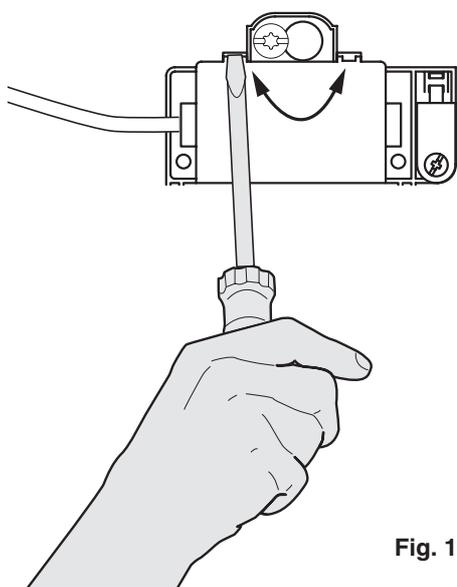


Fig. 13

Raccordement TA Connecteur **B**

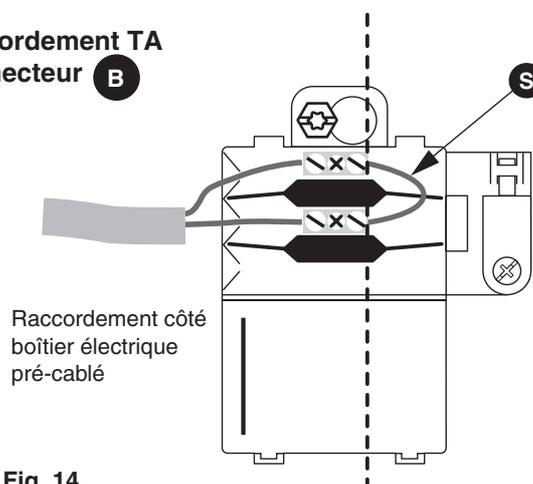


Fig. 14

9. Mise en service

Mise en pression (fig. 15)

Circuit sanitaire

- ouvrir le robinet d'eau froide **42**
- purger le ballon et l'installation en puisant aux différents robinets d'eau chaude

Circuit chauffage

- vérifier que les robinets départ chauffage **41** et retour chauffage **40** sont ouverts
- ouvrir les robinets de remplissage **37**
- refermer ces robinets lorsque l'aiguille du manomètre **33** se situe à la pression déterminée au § 3
- purger l'installation et rétablir la pression

Circuit gaz

- ouvrir le robinet gaz **39**
- purger le circuit gaz
- vérifier les étanchéités sur toute la ligne gaz

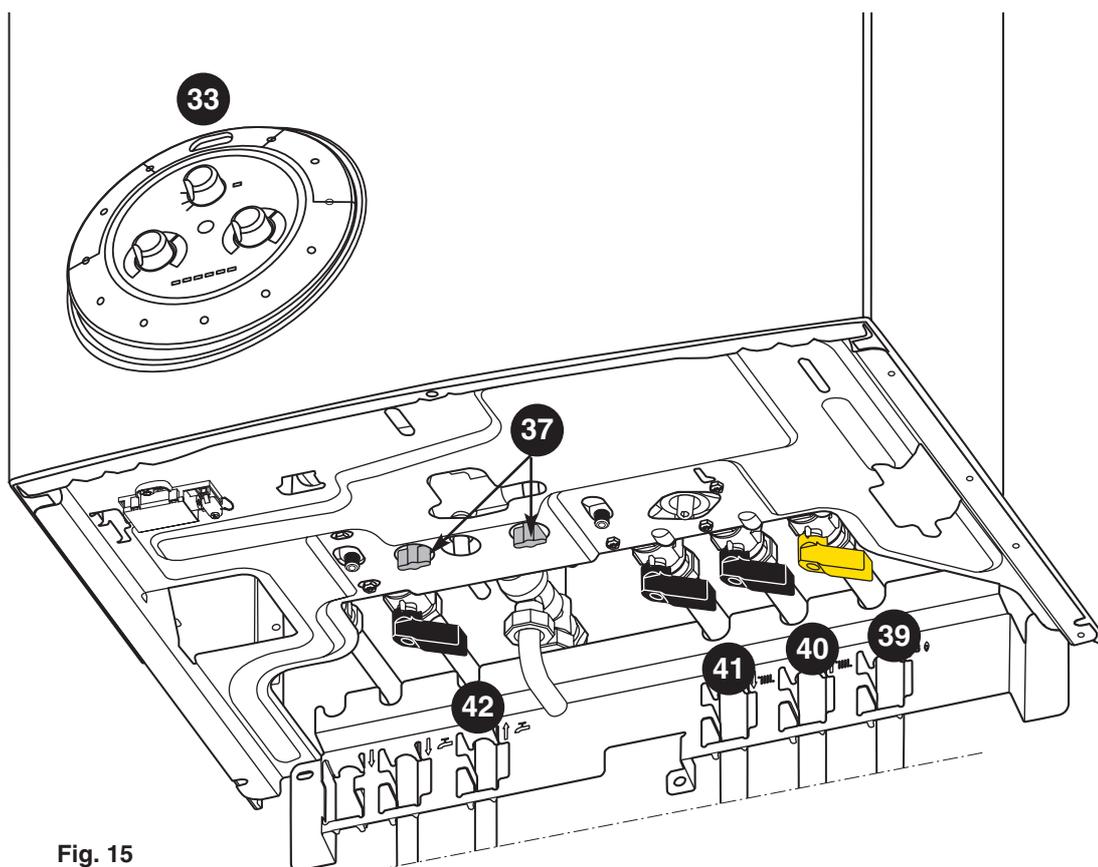


Fig. 15

10. Réglages

REGLAGES

La chaudière est livrée avec tous les boutons de réglage sur **OFF** (fig. 17). La puissance maxi peut être obtenue en tournant à fond les potentiomètres dans le sens horaire.

Dans ce cas, il faut intervenir à l'intérieur du boîtier électrique.

Mettre la chaudière hors tension, ôter l'habillage, ouvrir le boîtier en appuyant sur le poussoir **P** (fig. 16), les boutons de réglages se trouvent sur la carte électronique fixée sur le couvercle du boîtier.

- **A1** permet d'arrêter ou pas la pompe lorsque le TA n'est pas en demande
- **A2** permet le fonctionnement de la pompe en chauffage en petite ou grande vitesse
- **A3** permet de régler la Temporisation Anticycle Chauffage à 30 s ou 3 min

TAC : durée pendant laquelle on interdit le redémarrage du brûleur pendant une phase de régulation chauffage.

- **A4** permet le fonctionnement en mode chauffage modulant ou en tout ou rien
- **B1** permet de régler la température de consigne maximale en chauffage à 85 °C ou 90°C
- **B2** permet de choisir l'action du programmateur sur le chauffage
- **B3** aucune fonction
- **B4** en cas de montage d'une cartouche thermostatique en sortie sanitaire, positionner le bouton sur ON : la consigne sanitaire est alors fixée à 60°C quelque soit la position du bouton de réglage sanitaire **26**

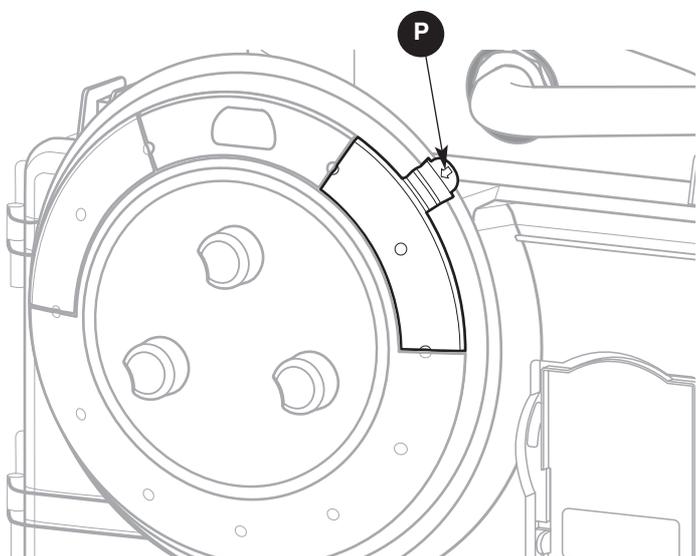


Fig. 16

Nota : après une coupure secteur ou un reset de la carte, le TAC est annulé pendant 3 minutes.

- **P1** : potentiomètre permettant de limiter la puissance chauffage (voir tableau page 13)
- **P2** : potentiomètre permettant d'ajuster la puissance d'allumage de la chaudière (de puissance mini à puissance maxi)

Le connecteur **J12** muni d'un shunt, est prévu pour raccorder un programmateur optionnel (voir la notice correspondante s'il y a lieu). Les réglages effectués, refermer le couvercle du boîtier et remonter l'habillage.

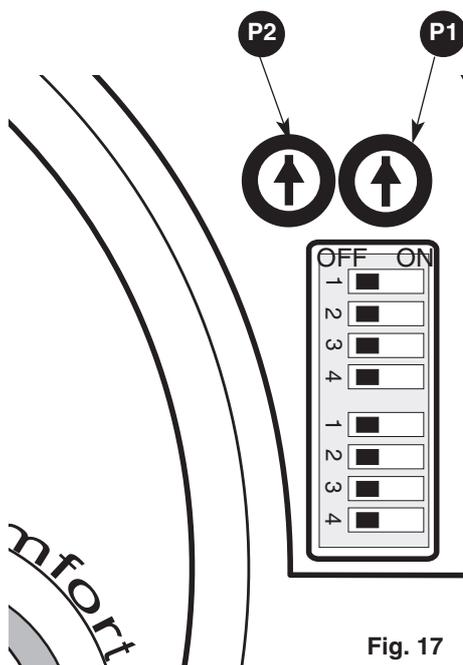


Fig. 17

Réglages d'usine

OFF	ON
Pompe en arrêt sur TA	Pompe en fonctionnement continu
Pompe Grande Vitesse	Pompe Petite Vitesse
Anticycle 3 min	Anticycle 30 s
Fonctionnement Modulant	Fonctionnement Tout Ou Rien
Maximum de la consigne chauffage 85°C	Maximum de la consigne chauffage 90°C
Action du programmateur sur le chauffage : non	Action du programmateur sur le chauffage : oui
Cartouche thermostatique : non	Cartouche thermostatique : oui

Réglage de la puissance gaz au brûleur

Les valeurs figurant dans les tableaux ci-dessous sont données à titre indicatif pour une pression gaz nominale de distribution, pour effectuer un ajustement éventuel de la puissance chauffage de la chaudière en fonction des besoins de l'installation. Elles ne peuvent pas servir à calculer la puissance exacte réglée de la chaudière.

Génus B Plus 24 BFFI

Gaz :	G20	G25	PROPANE	BUTANE
P. utile (kW)	Pression nourrice (mm CE)			
8	7	8	71	56
10	11	13	100	78
12	16	19	153	115
14	22	26	182	140
16	28	34	217	152
18	36	43	269	168
20	44	53	295	213
22	53	64	299	231
24	63	76	302	235

Génus B Plus 30 BFFI

Gaz :	G20	G25	PROPANE	BUTANE
P. utile (kW)	Pression nourrice (mm CE)			
8	7	8	71	56
10	11	13	100	78
12	16	19	153	115
14	22	26	182	140
16	28	34	217	152
18	36	43	269	168
20	44	53	295	213
22	53	64	299	231
24	63	76	302	235
26	74	89		
28	86	103		

11. Transformation de gaz

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel la chaudière est équipée, il sera procédé au remplacement des pièces livrées avec le kit de transformation.

12. Codes défauts - Informations

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'appareil, une ou plusieurs leds (rep **28**) clignotent correspondant à un type de défaut qui sont listés dans le tableau ci-dessous.

Codage sur Led						INTITULE DU DEFAUT	INFORMATION
30	40	50	60	70	80		
○	○	○	○	○	●	Mise en sécurité par surchauffe.	
○	○	○	○	●	●	Mise en sécurité par défaut d'allumage.	
○	○	○	●	○	●		Hors gel pompe.
○	○	○	●	●	○		Hors gel brûleur.
○	○	○	●	●	●	Absence circulation d'eau.	
○	○	●	○	○	○	Défaut débistat.	
○	○	●	○	○	●	Thermistance sanitaire ouverte.	
○	○	●	○	●	○	Thermistance sanitaire court-circuitée.	
○	○	●	○	●	●	Thermistance départ chauffage ouverte.	
○	○	●	●	○	○	Thermistance départ chauffage court-circuitée.	
○	○	●	●	○	●	Thermistance retour chauffage ouverte.	
○	○	●	●	●	○	Thermistance retour chauffage court-circuitée.	
○	●	○	○	○	●	Pression d'eau faible dans le circuit chauffage	
○	●	○	○	●	○		Tentative de réallumage.
○	●	○	●	○	○	Problème de câblage ou fusible 1,25 A.	
○	●	○	●	○	●	Absence de débit d'extraction	
○	●	○	●	●	○	Défaillance du dispositif de détection d'extraction	
○	●	○	●	●	●	Vitesse d'extracteur faible	
○	●	●	○	○	○	Défaut de contrôle de fonctionnement de l'extracteur	
○	●	●	○	○	●	Thermistance « comfort » ouverte.	
○	●	●	○	●	○	Thermistance « comfort » court-circuitée.	
○	●	●	○	●	●		Température ballon hors limite.
●	○	○	○	○	○	Défaut de communication avec la carte principale.	

○ = voyant éteint

● = voyant clignotant

Instructions destinées à l'utilisateur

13. Commandes

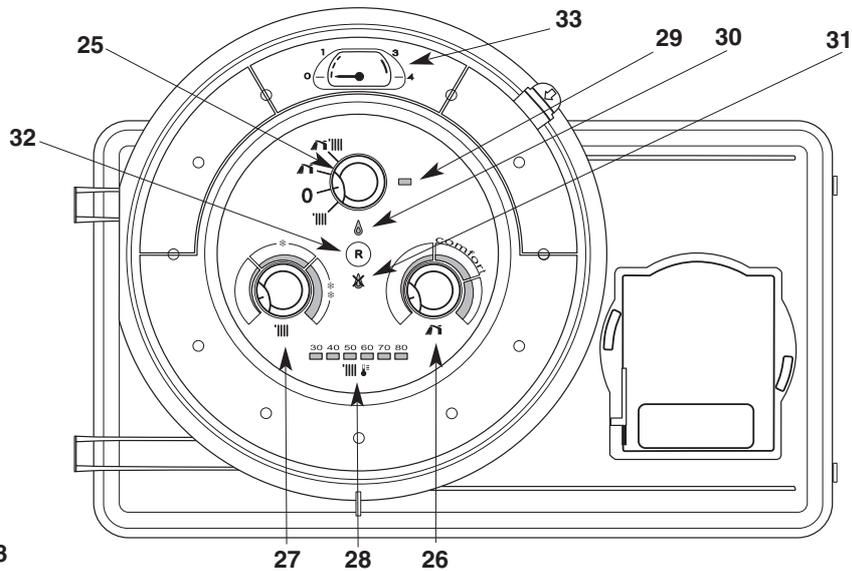


Fig. 18

25. - commutateur :

-  HIVER
-  ETE
-  VEILLE
-  CHAUFFAGE SEUL

26. - bouton de réglage température sanitaire

27. - bouton de réglage température chauffage

28. - indicateur de température chauffage et incidents de fonctionnement

29. - voyant vert de mise sous tension

30. - voyant orange de fonctionnement brûleur

31. - voyant rouge de mise en sécurité

32. - bouton poussoir de réarmement

33. - manomètre circuit chauffage

Description de la barrette robinetterie

Robinets représentés OUVERT

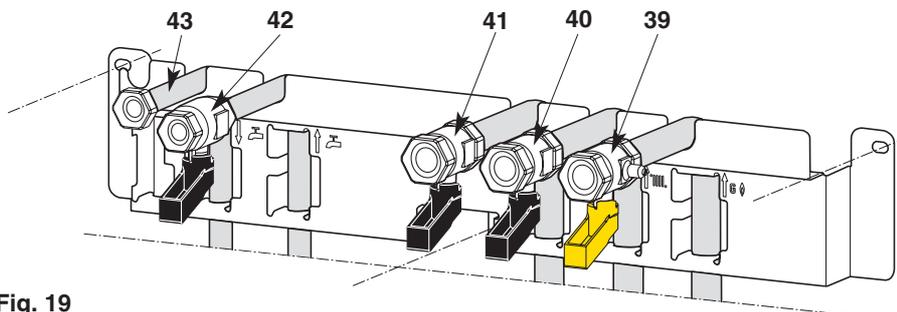


Fig. 19

39. Robinet gaz avec prise de pression (manette jaune)

40. Robinet retour chauffage

41. Robinet départ chauffage

42. Robinet d'alimentation eau-froide

43. Départ eau chaude sanitaire

14. Conduite

Mise en route

1. Vérifier que la pression dans le circuit de chauffage est suffisante : l'aiguille du manomètre au minimum 1 bar avec 1,5 bar à froid maxi. Dans le cas contraire voir § 3.
2. S'assurer que le robinet d'arrêt de gaz général de l'installation est ouvert et que la chaudière est sous tension, le voyant vert **29**  s'allume.
3. Ouvrir le robinet gaz **39** (fig.20).

Votre chaudière est prête à fonctionner.

Attention : Lors de la mise en marche après un arrêt prolongé, une présence d'air dans la canalisation de gaz peut contrarier les premiers allumages. Voir § 21 "Incidents de fonctionnement".

Pour obtenir de l'eau chaude seul

Placez le commutateur **25** en position «  » voyant vert **29** allumé ; le voyant orange **30** s'allume chaque fois que le brûleur entre en fonction.

Le bouton de réglage sanitaire **26** «  » permet de limiter la température de l'eau chaude.

Pour obtenir de l'eau chaude et du chauffage

- Placez le commutateur **25** (fig. 18) en position «   » voyant vert **29** allumé ; le voyant orange **30** (fig. 18) s'allume chaque fois que le brûleur entre en fonction. Pendant un puisage sanitaire, la fonction chauffage est interrompue.

Le bouton de réglage du chauffage **27** «  » (fig. 18) donne la possibilité d'ajuster la température de l'eau du circuit de chauffage en fonction des besoins saisonniers.

Tournez le bouton **27**:

- vers «Maxi» par temps froid,
- vers «Mini» par temps doux,

L'indicateur **28**  (fig. 18) affiche cette température.

De plus si votre habitation est équipée d'un thermostat d'ambiance, réglez-le à la température intérieure désirée.

Pour obtenir du chauffage seul

- Placez le commutateur **25** (fig. 18) en position «  » voyant vert **29** allumé.

Le bouton de réglage du chauffage **27** «  » (fig. 18) donne la possibilité d'ajuster la température de l'eau du circuit de chauffage en fonction des besoins saisonniers.

Tournez le bouton **27**:

- vers «Maxi» par temps froid,
- vers «Mini» par temps doux,

L'indicateur **28**  (fig. 18) affiche cette température.

De plus si votre habitation est équipée d'un thermostat d'ambiance, réglez-le à la température intérieure désirée.

Arrêt du chauffage

- Placez le commutateur **25** en position «  ». La chaudière produit alors uniquement de l'eau chaude sanitaire.

Mise en veille

- Placez le commutateur **25** en position «**O**» le voyant vert **29** (fig. 18) reste allumé. Les fonctions hors gel de la chaudière restent actives. Dégommage de pompe et de vanne distributrice.

Arrêt complet de la chaudière

- Placez le commutateur **25** en position «**O**»
- Coupez l'alimentation électrique de la chaudière.
- Coupez l'arrivée du gaz en tournant le robinet **39** (fig. 20), sur la position «STOP»

Remarque:

*Dans certains cas d'installation, il est possible qu'il se produise en été, après puisage d'eau chaude, un léger réchauffement de la canalisation (et éventuellement d'un radiateur). Pour l'éviter, il suffit de fermer le robinet départ chauffage **41** (fig. 20).*

*Ne pas oublier de le rouvrir en début de saison de chauffage, lorsque l'on replace le commutateur **25** (fig. 18) en position «   ».*

15. Entretien

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur.

Faites effectuer, une fois par an, une vérification, par un professionnel qualifié.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrat d'entretien annuel peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations d'entretien.

16. Sécurité d'évacuation des produits de combustion

Cette chaudière est équipée d'un système de détection du débit d'extraction des gaz brûlés qui autorise le fonctionnement du brûleur.

En cas d'insuffisance prolongée du débit, la chaudière est mise en arrêt de sécurité, voyants (rep. 28) 40, 60 et 80 clignotants.

Attention : Ce dispositif de contrôle de l'évacuation des produits de la combustion ne doit pas être mis hors service ; ni faire l'objet d'interventions intempestives. En cas de remplacement, seules les pièces d'origine peuvent être employées.

17. Garantie

Votre chaudière est garantie pendant une période spécifiée sur le certificat de garantie qui vous précise les modalités. Assurez-vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à **MTS**.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

Le premier contrôle technique de votre chaudière peut être fait gracieusement à votre demande par un professionnel qualifié «station technique **MTS**».

18. Changement de gaz

Ces appareils sont prévus pour fonctionner soit au gaz naturel soit au gaz butane-propane.

Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié.

19. Conseils pratiques

Précautions en cas de gel

Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiqueront les mesures les plus adaptées à votre situation.

• Circuit sanitaire

La vidange du circuit sanitaire de la chaudière s'effectue après avoir fermé, au compteur d'eau, le robinet d'eau froide de l'installation, puis :

- ouvrir un robinet d'eau chaude,
- actionner la vanne d'évacuation de la soupape ballon **38** (fig. 20). L'eau s'écoule par l'orifice de vidange.

• Circuit chauffage

Prendre l'une des dispositions suivantes :

- 1) Vidanger le circuit de l'installation de chauffage
- 2) Protéger l'installation de chauffage avec un produit antigel. La vérification périodique du niveau de protection apporté par cet antigel est une garantie supplémentaire.
- 3) Laisser tourner votre installation au ralenti en réglant le thermostat d'ambiance sur la position "hors-gel" (entre 5 et 10°C).

Attention : laisser la chaudière en position chauffage

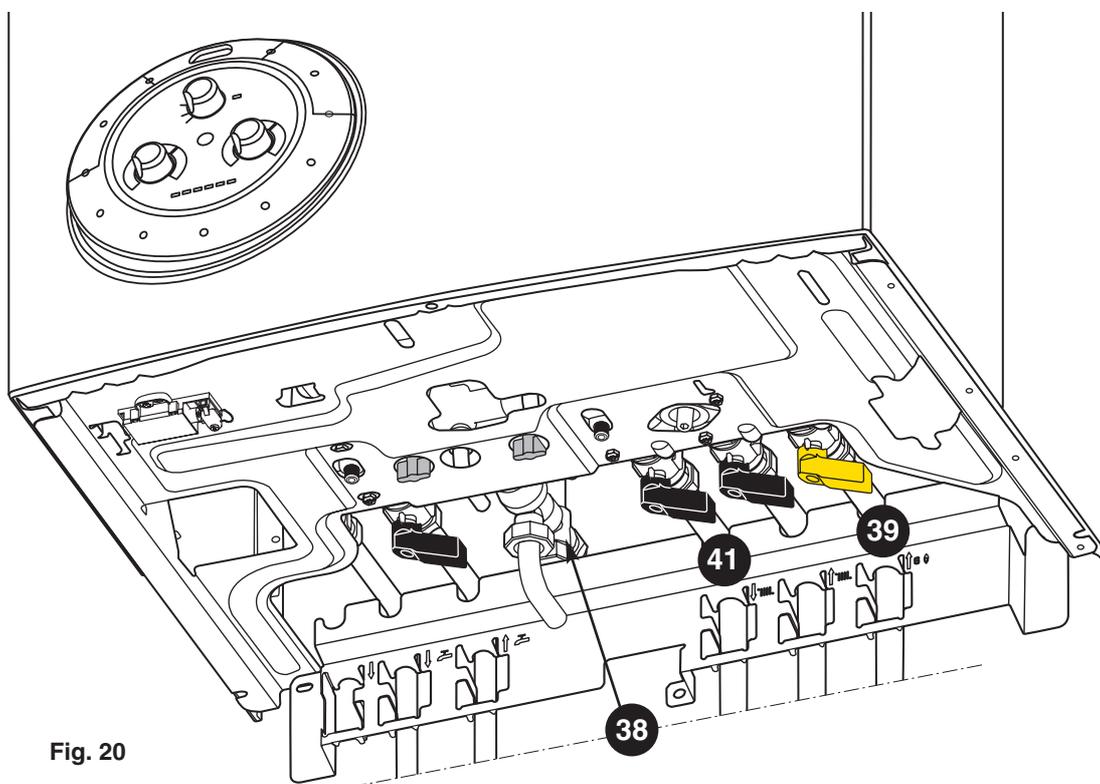


Fig. 20

20. Caractéristiques techniques

Modèle	Génus B Plus 24 BFFI		Génus B Plus 30 BFFI	
Puissance chauffagePn 	8,2 à 24 kW		10,1 à 30 kW	
Puissance eau chaude sanitaire variablePn max 	24 kW		30 kW	
Catégorie de performance selon RT 2000.....	référence		référence	
Catégorie	II 2E+3+		II 2E+3+	
Type étanche à flux forcé - C12 ou C42 en sortie horizontale concentrique Ø 100/60 mm - C32 «xx» en sortie verticale concentrique Ø 125/80 mm - C32 «xy», CVL ou C52 en sortie verticale parallèle bi-flux Ø 80/80 mm				
Débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustionV	46 m³/h		59 m³/h	
Débit spécifique eau chaude sanitaire (ΔT: 30 K)D	18,5 l/min.		21,8 l/min.	
Débit d'allumage eau chaude sanitaire.....	1,9 l/min.		1,9 l/min.	
Débit minimal du circuit chauffage central	300 l/h		300 l/h	
Pression minimale d'enclenchement sanitaire....Pw min 	0,5 bar		0,5 bar	
Pression maximale circuit sanitairePw max 	7 bar		7 bar	
Pression maximale circuit chauffagePw max 	3 bar		3 bar	
Température départ chauffage réglable	de 40 à 85°C		de 40 à 85°C	
Température E-C-S moyenne de stockage	de 45 à 70°C		de 45 à 70°C	
Contenance circuit sanitaire	50 litres		50 litres	
Tension électrique	230 volts mono - 50 Hz		230 volts mono - 50 Hz	
Puissance électrique absorbée.....	150 W		150 W	
Protection électrique	IP 44		IP 44	
Débit nominal de gaz (15°C-1013 mbar)	Débit maxi.	Débit mini.	Débit maxi.	Débit mini.
Qn	26,7 kW	9,5 kW	33,3 kW	11,3 kW
G 20 (GN H - Lacq) 34,02 MJ/m³ sous 20 mbar.....Vr	2,83 m³/h	1,00 m³/h	3,52 m³/h	1,2 m³/h
G 25 (GN L - Groningue) 29,25 MJ/m³ sous 25 mbar.....Vr	3,01 m³/h	1,06 m³/h	3,74 m³/h	1,27 m³/h
Débit nominal de gaz (15°C-1013 mbar)	Débit maxi.	Débit mini.	Débit maxi.	Débit mini.
Qn	26,7 kW	9,5 kW	33,3 kW	11,3 kW
G 30 (butane) 45,6 MJ/kg sous 28-30 mbar ...Vr	2,11 kg/h	0,74 kg/h	2,62 kg/h	0,89 kg/h
G 31 (propane) 46,4 MJ/kg sous 37 mbarVr	2,07 kg/h	0,72 kg/h	2,58 kg/h	0,88 kg/h
	Nat	Prop	Nat	Prop
Repérage nourrice	G20-G25	G30-G31	G20-G25	G30-G31
Marquage.....	1305249 NAT	1305248 PRO	1306949 NAT	1306960 PRO
Injecteurs en 1/100 de mm.....	123	68	123	74
Nb d'injecteurs	18	18	18	18
Diaphragme				
Diamètre/repérage en mm	4,8	4	9	9

21. Incidents de fonctionnement

Incidents	Causes	Solutions
La chaudière ne se met pas en marche	Absence de gaz, Absence d'eau Absence d'électricité	Faites les vérifications qui s'imposent (arrivée de gaz, présence d'eau, disjoncteurs, fusibles...)
	Présence d'air dans le circuit gaz	Peut survenir après un arrêt prolongé. Recommencer les opérations de mise en service, voir § 9
	Coupure par le thermostat d'ambiance	Réglez le thermostat d'ambiance.
Voyant rouge allumé ; mise en sécurité		Attendre quelques minutes. Appuyez sur le bouton reset 32 (fig. 18) : le voyant rouge s'éteint, le cycle d'allumage recommence. En cas de persistance de mise en "sécurité", faites intervenir un professionnel qualifié.
Bruits dans l'installation de chauffage	Présence d'air ou pression insuffisante	Purgez l'installation de chauffage ou rétablissez la pression, voir § 9
Réchauffage des radiateurs en fonctionnement ETE	Phénomène de thermosiphon au départ du circuit chauffage	En été, fermer le robinet départ chauffage 41 (fig. 20) , ne pas oublier de le rouvrir en début de saison.

Si toutefois ces solutions restaient sans résultat, faites appel à un professionnel qualifié.